



**Projet de note
Du 25 au 29 octobre 2021**

Combattre les FFI pour combler le fossé grandissant des inégalités en Afrique

Contexte

Au cours des huit dernières années, TJNA a animé la Conférence panafricaine (PAC) sur les flux financiers illicites et la fiscalité. En 2017, la conférence portait sur les définitions, les données et la méthodologie des flux financiers illicites. L'événement de 2018 s'est penché sur la corruption en tant que catalyseur des FFI et en 2019, l'événement a examiné l'imposition des biens incorporels, des fintech et de l'économie numérique. La dernière édition, en 2020, a abordé le thème de l'optimisation de la mobilisation des ressources nationales du secteur extractif pour la transformation de l'Afrique, notamment dans le contexte des efforts de redressement post Covid-19.

Cette année, après une longue réflexion sur les implications de la Covid-19 sur le continent, la Conférence panafricaine 2021 sera co-organisée par TJNA et le Forum africain de l'administration fiscale sur le thème "**Combattre les FFI pour combler le fossé grandissant des inégalités en Afrique**". Et dans l'esprit et la tradition de la Conférence, les deux institutions partenaires collaboreront avec d'autres organisations pour assurer le succès de la 9ème édition de cette Conférence.

Problématique

Sous l'effet des répercussions économiques de la pandémie mondiale de la Covid-19, la croissance en Afrique subsaharienne est passée de 2,3 % en 2019 à -3,3 % en 2020, selon les estimations de la Banque Mondiale¹. L'Afrique en tant que continent n'a d'autre choix que de se remettre de sa pire récession économique depuis un demi-siècle. Cependant, cette reprise est entachée de beaucoup d'incertitudes du fait de facteurs internes et externes.

La Banque Africaine de Développement (BAD) estime que les gouvernements africains ont besoin d'un financement brut supplémentaire d'environ 154 milliards de dollars en 2020/21 pour faire face à la crise². Le besoin de financement supplémentaire induit par le déclin économique a entraîné des déséquilibres budgétaires des pays, des besoins d'emprunt et une augmentation des niveaux d'endettement. Outre le besoin de financement supplémentaire

¹ <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2020/10/08/world-bank-confirms-economic-downturn-in-sub-saharan-africa-outlines-key-policies-needed-for-recovery#:~:text=WASHINGTON%2C%20October%208%2C%202020%E2%80%94,Charting%20the%20Road%20to%20Recovery>

² AfDB African Economic Outlook 2021





dans le contexte de la pandémie de la Covid-19, un examen approfondi de la dynamique de la dette en Afrique montre que son accumulation est due à la dépréciation du taux de change, à l'augmentation des charges d'intérêt, aux déficits primaires élevés, à la mauvaise gouvernance, à la faiblesse des institutions, aux programmes d'investissement public ambitieux et à l'augmentation des dépenses liées à la défense.

Une tendance inquiétante concernant l'augmentation de la dette de l'Afrique est le passage à la dette commerciale (secteur privé). La part des créanciers commerciaux dans le stock de la dette extérieure de l'Afrique a plus que doublé au cours des deux dernières décennies, passant de 17 % en 2000 à 40 % à la fin de 2019 (BAD 2021). Cette évolution vers la dette commerciale est préoccupante car la dette du secteur privé est associée à des coûts de service de la dette parmi les plus élevés, associés à des processus très compliqués de négociation avec des détenteurs d'obligations nombreux et puissants. En outre, cette forme de dette est entourée de secret et de complexité, sans mécanisme complet ou indépendant pour examiner ou amortir la dette.

Par ailleurs, selon les chiffres du FMI, l'emploi a chuté d'environ 8½ % en 2020, et plus de 32 millions de personnes ont basculé dans l'extrême pauvreté. Les inégalités vont donc s'accroître, en raison de l'impact disproportionné de la pandémie sur des groupes vulnérables tels que les femmes, les jeunes et les travailleurs peu qualifiés du secteur informel. Cette inégalité croissante a des répercussions importantes sur les perspectives de reprise et la stabilité macroéconomique de l'Afrique. Le fossé créé peut conduire à une utilisation sous-optimale des ressources humaines, provoquer une instabilité politique et économique réduisant les investissements, et augmenter le risque de crise dans le contexte de la pandémie de la Covid-19.

À la lumière de ce qui précède, il est important d'intensifier la mobilisation des ressources nationales en réduisant les flux financiers illicites afin de ne plus dépendre des financements extérieurs et de combler le déficit de financement de l'Afrique. Il est également important d'examiner l'ampleur de l'impact social (pauvreté et inégalité) de la Covid-19 sur les pays africains, en faisant des recommandations favorables aux pauvres pour une ère post Covid-19 inclusive.

Réduire les flux financiers illicites pour lutter contre les inégalités

En effet, la réduction des flux financiers illicites peut aider les pays africains à mobiliser des capitaux pour combler le déficit de financement de la relance et à faire face aux obligations de leur dette extérieure. Les statistiques de la CNUCED révèlent que les FFI contribuent à la fuite de capitaux de 88,6 milliards de dollars par an hors du continent. La réduction de ces fuites peut augmenter le stock de capitaux disponibles pour la relance économique de l'Afrique.

La CNUCED estime en outre qu'en 2020, le PIB de l'Afrique a diminué d'environ 1,4 %, tandis que les inégalités socio-économiques ont fortement augmenté. De nombreux pays africains sont ainsi confrontés à des demandes de dépenses accrues, en particulier dans le secteur de la santé et de la protection sociale, alors que leurs capacités de collecte de revenus sont





réduites. Il est donc essentiel de combler les lacunes qui permettent les détournements de fonds, afin de soutenir les efforts de gestion des risques de catastrophes des pays africains dans leurs stratégies d'après-récupération, notamment parce que la pandémie a accru la vulnérabilité des pays africains aux détournements de fonds.

L'analyse a montré que les pays d'Afrique ne sont pas tous au même stade dans la mise en œuvre des réformes politiques visant à lutter contre les FFI dans leur pays. Si certains pays ont mis en place les cadres politiques et institutionnels nécessaires pour s'attaquer aux FFI, d'autres ont été lents à entreprendre les réformes nécessaires. Certains pays ont également reculé en entreprenant des réformes qui vont à l'encontre de la lutte contre les FFI. C'est le cas des pays qui ont offert de vastes incitations fiscales aux multinationales dans le but de promouvoir les IDE. Le continent a également vu certains pays faire un bond en avant en adoptant des approches stratégiques pour lutter contre les FFI, notamment par le biais de la législation sur les bénéficiaires effectifs, le recouvrement des actifs et la taxation des marchés numériques. Ce sont ces leçons que la Conférence panafricaine mettra en lumière et permettra d'évaluer les moyens d'intensifier ces efforts et de les reproduire sur le continent.

Alors que les nations africaines cherchent à collaborer davantage par le biais du commerce, notamment par le biais de la ZLECAf, la nécessité d'harmoniser les efforts visant à réduire les FFI et la criminalité financière et économique est désormais plus urgente. En outre, les pays africains étant au bord du précipice des grandes réformes fiscales mondiales, une position unifiée n'a jamais été aussi cruciale.

Cette année, la Conférence panafricaine se tiendra en octobre et sera organisée en collaboration avec d'autres organisations partenaires. La conférence devrait présenter les points de vue de haut niveau des principaux responsables gouvernementaux, des leaders de la société civile, des leaders du secteur privé, des acteurs politiques et des chercheurs privés, en mettant l'accent sur la lutte contre la fraude fiscale internationale.

Objectif principal

L'objectif principal de cette conférence est de positionner la lutte contre les FFI comme une stratégie forte de l'après Covid-19 pour faire face à l'inégalité croissante sur le continent.

Objectifs

1. Suivre l'état d'avancement de la mise en œuvre des réformes telles que le rapport du Panel de Haut Niveau pour lutter contre les FFI dans les contextes nationaux.
2. Identifier les actions de transformation et les solutions pour les acteurs tels que les gouvernements africains, les parlementaires, les organisations de la société civile, le secteur privé et d'autres acteurs politiques qui sont essentiels dans la lutte contre les FFI en Afrique.
3. Créer des opportunités de partenariats et de collaborations croissantes pour combattre les FFI entre les différents acteurs.





4. Montrer l'émergence de politiques et d'outils innovants qui sont efficaces dans la lutte contre les FFI.

